



## **Discours de Monsieur le Gouverneur à l'ouverture de la Session Spéciale du Conseil Administratif régional exercice 2017 du 27 juillet 2017**

Monsieur le Ministre de l'administration du Territoire et de la Décentralisation,  
Mesdames et Messieurs les Présidents des Délégations Spéciales de Conakry,  
Mesdames et Messieurs les membres du Cabinet du Gouvernorat de Conakry,  
Monsieur le Directeur des Services Propres de la Ville de Conakry,  
Mesdames et Messieurs les chefs services déconcentrés,  
Mesdames et Messieurs, chers invités

Je commencerai tout d'abord par vous remercier d'avoir répondu à notre invitation pour la tenue de conseil Administratif régional, premier du genre depuis longtemps pour la Région de Conakry. Nombre d'entre vous étaient présents dans cette même salle, le 13 avril dernier pour le premier conseil de Ville de Conakry, exercice 2017. Aujourd'hui, nous sommes réunis comme rappelé, pour un Conseil Administratif régional, toute chose que justifie le statut particulier de la Ville/Région.

En effet, l'Ordonnance n° 002/PRG/SGG/ 89 du 05 janvier 1989 portant statut particulier de la Ville de Conakry, stipule en son article 2, je cite **« la Ville de Conakry est à la fois circonscription administrative de l'Etat et une collectivité locale décentralisée dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière »**.

Au regard de cet article, Conakry avec à sa tête un Gouverneur, est une Région comme sept autres en République de Guinée, mais une région spéciale du fait de la coexistence de l'entité administrative territoriale et de celle décentralisée. C'est pourquoi, après un conseil de Ville organisé dans le cadre de la décentralisation, il est tout indiqué de se pencher aussi sur le vécu de la déconcentration au Gouvernorat de Conakry.

## **Mesdames et Messieurs,**

Pour fonctionner au quotidien et assurer la mise en œuvre des politiques publiques définies à l'échelle nationale, la région de Conakry bénéficie de la mobilisation des services techniques déconcentrés de l'Etat. Ici comme ailleurs dans les régions administratives en Guinée, tous les départements ministériels sont représentés à travers des directeurs et inspecteurs des services régionaux que vous êtes. C'est à ce titre que vous déployez au quotidien pour faire le lien entre les niveaux national et régional dans la conduite de l'action publique, mais aussi pour apporter un appui technique aux différents services de la Ville de Conakry.

## **Mesdames et Messieurs,**

Le temps m'a permis de mesurer l'importance de l'implication des services de l'Etat dans la conduite de l'action publique. A l'échelle régionale vos services permettent de faire le lien au niveau local ou déconcentré entre les décisions ministérielles et leur application. Une fois de plus, et dans une logique d'amélioration de l'action publique, je reste intimement convaincu que nous pouvons ensemble faire des progrès dans la façon de penser et d'agir pour aller vers des résultats toujours plus probants en termes de services publics rendus aux populations.

Voilà tout l'intérêt, mais aussi toute la justification d'un conseil administratif régional à Conakry. Notre volonté à travers cette rencontre est avant tout de faire vivre un espace d'échanges et de partages d'expériences entre les services techniques déconcentrés du Gouvernorat de Conakry.

## **Mesdames et Messieurs les Directeurs et Inspecteurs régionaux,**

Vous avez là une occasion de porter un regard sur vos propres activités, de proposer des pistes d'amélioration de votre cadre de travail, de réfléchir ensemble sur comment mieux utiliser vos compétences et expériences ou encore de mieux informer sur les cadres techniques et institutionnels qui régissent votre action au gouvernorat de Conakry. Je vous rassure d'ores et déjà de ma disponibilité personnelle et celle de mon cabinet à vous écouter. Nous y gagnerons tous.

## **Mesdames et Messieurs,**

Ce conseil administratif régional se tient à un moment où l'Etat, à travers le Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation, mène des réflexions

2

importantes sur la gouvernance dans notre pays. Réflexions qui en partenariat avec l'Union européenne ont permis l'élaboration et la mise en route d'une nouvelle Lettre de Politique Nationale de Décentralisation et de Développement Local depuis 2012.

De nos jours, toujours au niveau national, d'importants autres travaux sont en cours pour clarifier le statut particulier de la Ville de Conakry avec la séparation de la circonscription administrative de la collectivité locale en perspective. Ces éléments bouleverseront profondément le gouvernorat de la Ville de Conakry. Ceci étant, je reste néanmoins convaincu que décentralisation et déconcentration vont de pair. L'efficacité de la décentralisation dépend aussi de la qualité de la déconcentration. C'est dire une fois de plus, que quel que soit le scénario retenu pour l'évolution institutionnelle de la région spéciale de Conakry, les services déconcentrés de l'Etat que vous êtes seront appelés à jouer un rôle majeur dans la mise en œuvre des politiques publiques à l'échelle régionale mais aussi locale.

### **Mesdames et Messieurs,**

Vous comprendrez que les enjeux d'une telle session sont énormes pour la région de Conakry et il vous appartiendra au cours de vos travaux d'enrichir la réflexion, de proposer des pistes de solutions pratiques et de faire preuve d'imagination pour aller vers une amélioration du cadre et des pratiques de travail pour un service public de qualité.

Voilà enfin ce que j'attends d'une telle rencontre tout en comptant sur votre disponibilité habituelle. C'est sur ce, que je déclare ouverte la session spéciale du Conseil Administratif Régional exercice 2017.

Je vous remercie.

**Discours de Monsieur le Gouverneur à la clôture du Conseil administratif régional  
exercice 2017 du 28 juillet 2017**

Mesdames et Messieurs les membres du Cabinet du Gouvernorat de Conakry,

Monsieur le Directeur des Services Propres de la Ville de Conakry,

Mesdames et Messieurs les chefs services déconcentrés,

Mesdames et Messieurs, chers invités

Durant deux jours vous vous êtes penchés sur la situation de la déconcentration au niveau de la région de Conakry à un moment où notre pays est engagé dans des réformes en profondeur qui marqueront sans nul doute l'évolution institutionnelle au Gouvernorat de Conakry. Merci pour cette présence et cette mobilisation pour la qualification de nos pratiques administratives et techniques, au service de la qualité dans l'action publique.

Je viens d'être imprégné des résultats aux quels vous êtes parvenus. Je puis vous assurer que nous avons déjà fait un grand pas car dans la gestion publique quand le diagnostic et les approches de solutions sont partagés, la mobilisation des acteurs demeure évidente dans l'opérationnalité. A l'occasion de vos travaux des pistes de solutions ont ainsi émergé pour une meilleure mobilisation des ressources financières de l'Etat, pour une plus grande articulation entre les niveaux de décisions ou encore pour un meilleur appui technique aux services de la Ville de Conakry.

Ce sont là des éléments importants pour notre capacité à agir dans un esprit de dynamisme et de complémentarité entre décentralisation et déconcentration. Je considère que le Cabinet et moi-moi-même sommes déjà suffisamment briffés sur la dynamique de la déconcentration à l'actif de notre Région. Il nous appartiendra désormais dans les semaines et mois à venir d'œuvrer ensemble pour rendre opérationnelles toutes les décisions qui auront été prises lors du présent conseil Administratif. D'ores et déjà, le Cabinet est instruit pour faire des propositions concrètes afin de traduire en actes concrets lesdites décisions, en relation avec vous, services techniques déconcentrés qui êtes les principaux acteurs de leur mise en œuvre.

Pour terminer, je remercie toutes les équipes techniques et organisationnelles qui se sont déployées pour nous permettre d'atteindre ces résultats. C'est sur ce, que je déclare close la première session annuelle 2017 du Conseil Administratif régional de Conakry.

Je vous remercie.